

Isabelle PROVOST

Art-thérapeute RNCP

Déléguée L.P.A.T Rhône-Alpes

✉ isabellep38@gmail.com

☎ 06 74 19 35 32

🌐 www.artherapie.levillage.org

■ DÉLÉGATION RHÔNE-ALPES - AUVERGNE

ISABELLE PROVOST, art-thérapeute RNCP

Organisée en délégations régionales, la LPAT agit pour la reconnaissance de l'art-thérapie et du métier d'art-thérapeute dans le champ du soin.

■ Mettre en place une délégation Rhône-Alpes-Auvergne permettrait de :

Inscrire cette région dans la mouvance des recherches et échanges conduits par la LPAT sur la quasi totalité du territoire national et dans le respect du code de déontologie ;

■ Participer à la réflexion menée sur les thématiques annuelles définies par la LPAT, ainsi que sur d'autres sujets en lien avec le métier d'art-thérapeute en fonction des préoccupations et pratiques des membres rejoignant la délégation ;

■ Créer des liens et un rapprochement avec :

- Le bureau et les différentes délégations de la LPAT, dans une démarche commune ;
- Différents professionnels (dans les domaines de la santé, du socio-éducatif, du bien-être et des arts), dans un engagement pluridisciplinaire, différencié et complémentaire ;
- Le grand public, dans un souci d'information.

Ceci, afin de tisser, à plus ou moins grands pas, en équilibre sur le trait d'union de l'art-thérapie, un réseau constructif et cohérent, pour modeler les contours d'une art-thérapie respectueuse du sujet, reconnue comme pratique de soin à part entière.

■ La démarche locale s'articulerait selon deux grands axes :

- **La recherche** : pour développer la posture de l'art-thérapeute dans sa pratique clinique et sa spécificité, non confondue avec d'autres ;



• **La promotion** : pour bien-dire et faire connaître le métier d'art-thérapeute auprès des institutions, établissements, associations, financeurs, grand public, et toute autre personne susceptible de se sentir concernée par l'art-thérapie.

■ Il est envisagé :

- D'organiser des réunions propres à l'axe de recherche avec la mise en place d'un groupe de réflexion, constitué d'adhérents à la LPAT, ainsi que des temps d'information ouverts aux institutions, associations et/ou grand public pour promouvoir l'art-thérapie ;
- De faire un compte-rendu au bureau suite aux différentes actions locales ;
- De relayer et, si possible, participer aux colloques et autres réunions de l'association ;
- De proposer des écrits qui pourront éventuellement être publiés dans la revue annuelle de la LPAT, dans le but d'une mutualisation des recherches.

Les modalités pratiques restent à définir pour une organisation tenant compte des contraintes géographiques de chacun, ainsi que de l'engagement et des désirs des professionnels et partenaires locaux investis.

Pour ce faire, je vous invite à rejoindre le groupe Facebook :

<https://www.facebook.com/groups/LPAT.DELEGATION.RHONEALPES>

